



## 1 Vous avez dit grève générale ?!

**Une grève le 27 janvier aura lieu à la Poste** : si les revendications sont légitimes, la réunion nationale CGT-SUD du 13 Décembre n'a pas impulsé une réelle dynamique unitaire, se limitant à une intersyndicale fermée. Si l'initiative de l'Assemblée Générale des postiers de Gironde avait cet objectif, il est atteint. Nous sommes loin de la construction unitaire d'une mobilisation, à la base, intégrant les organisations syndicales et les non-syndiqués-es.

Jamais les conflits locaux n'ont été si nombreux, ni autant suivis, avec des victoires comme à **Albertville après 65 jours de grève**, ils ont obtenu : des renforts sur les positions de travail, la limitation de 10 colis / jour pour les tournées sacoches, une mise en place test du samedi de repos sur deux et aucune sécabilité pour tout le mois de janvier 2022. **Mais aussi la CDIisation des six collègues précaires - CDD et intérimaires.**

Il est possible de faire reculer la boîte contre les réorganisations, cela donne une idée de ce que nous pourrions obtenir par une

grève générale de tous·tes les postier·ères ! La Poste ne s'y trompe pas : jamais la répression n'a été aussi virulente, on pense à Christophe et Antoine (CGT Caen) et à d'autres... **Pour gagner sur l'ensemble des revendications une grève de 24 h ne suffira pas : la coordination des bureaux en grèves et des appels à des rencontres inter-centres sont indispensables pour permettre le lancement d'une grève générale reconductible. C'est à la base que nous devons la construire, car ce qui vient d'en haut à rarement des racines profondes.**



En 2022

**ORGANISE-TOI  
SYNDIQUE-TOI !**



**cnt-so.org**  
**contact@cnt-so.org**

## 2 Pain au chocolat ou chocolatine ?

La **direction** du groupe remet en place (depuis le 3 Janvier) l'indemnité de frais de repas Covid. Pour la recevoir : ne plus bénéficier d'un accès à un restaurant inter-entreprises du fait du Covid. Travailler en présentiel sur un site postal. Avoir dans la journée une pause déjeuner ou dîner sur le lieu de travail. Ne pas bénéficier de titre restaurant, ni de l'indemnité de restauration... Vues les conditions, la hauteur de l'indemnité, 5€ par jour, inutile que la Poste ouvre une ligne budgétaire importante... **Pensez à faire la demande car elle n'est pas automatique !**

**Notre syndicat revendique l'ouverture à tous les postiers des titres restaurant.** Alors pain au chocolat ou chocolatine ?



**3**

### Services financiers : vous aimez le télétravail, vous allez adorer le Flex office !!!



Comme toute crise doit être profitable à nos employeurs, l'accord sur le télétravail se négocie cette année. La crise Covid a servi d'expérimentation à grande échelle mais a surtout permis de réaliser des sacrées économies. Petit calcul au siège : 1300 postes fixes sont supprimés répartis sur les 3200 restants le coût par mois d'une PT plus de 1000€, en province les grandes villes ne sont pas loin derrière, car l'immobilier explose.

On le voit bien, le télétravail n'est pas proposé pour le bien être des salarié·es, au-delà des économies pour le groupe, c'est aussi **une individualisation du travail, pour le moment 1-2 ou 3 jours, mais petit à petit la tentation sera grande de le généraliser sur la semaine si nous n'y prenons garde. Même si c'est tentant et pratique pour certain-es de travailler chez soi, le télétravail ne doit pas supprimer le lien social, les échanges directs, le collectif qui permet aussi de s'organiser.**

#### Nos revendications :

- Le télétravail doit demeurer sur la base du volontariat.
- Une réelle prime de télétravail qui prenne en compte les gains financiers réalisés par le groupe 20€/jour ou 400€ pour un temps plein.
- Achat et renouvellement du matériel de bureau, siège, ordinateur, etc. Le tout de qualité, paiement de l'abonnement internet, consommables, participation frais de chauffage, électricité.

Le télétravail généralisé aura des conséquences sur notre façon de vivre, de pouvoir revendiquer, lutter. Des retours d'expériences, commentaires, revendications : [poste-telecom@cnt-so.org](mailto:poste-telecom@cnt-so.org)

**4**

### Intérimaires de la Poste : PRENEZ LA PAROLE !!!

Depuis plusieurs années la Poste a recours, pour assurer des activités au courrier, au travail intérimaire. Il s'agit de combler des absences de courte ou de longue durée, de pallier au manque chronique d'effectifs, ceci du fait de la suppression des volants de remplacement.

Pour le syndicat CNT-SO de la Poste les intérimaires que nous côtoyons sont avant tout des êtres humains, des travailleur·euses à part entière, et pas seulement des pions que l'on croise par intermittence dans les travées. Nous entendons agir pour l'unité de tous les exploité·es. Aussi, en tant que syndicat nous vous proposons de répondre à ce **questionnaire** qui a comme objectif de mieux connaître votre ressenti, vos revendications, dans le but d'agir ensemble. **Il vous est possible de nous transmettre votre réponse en la remettant à un·e syndicaliste de la CNT-SO, en l'envoyant à notre adresse postale ou courriel.**

**2**

## Questionnaire :

1. Depuis combien de temps travaillez-vous pour la Poste en tant qu'intérimaire ?
2. Quelle entreprise d'intérim vous a embauché ?
3. Combien de missions avez-vous effectué à la Poste ?
4. Quelle a été la durée de vos missions :
  - a. Moins d'une semaine ?
  - b. Entre une semaine et un mois ?
  - c. Plusieurs mois ? Combien ?
  - d. Plus d'une année ?
5. Vous avez travaillé comme facteur ? Préparateur de tournée ? Collecteur ? Guichetier ?
6. Dans combien d'établissements de la Poste avez-vous été affecté ? Lesquels ?
7. Quel est votre âge ?
8. Quelle formation professionnelle avez-vous reçue pour exercer le métier de facteur ?
9. Durant combien de jours ?
10. Vous a-t-on expliqué ce qu'est une procuration ?
11. Avez-vous reçu une formation portant sur la sécurité au Travail ?
12. Vous a-t-on remis des Équipements de Protection Individuelle comme les chaussures de sécurité ?
13. Vous a-t-on proposé le paiement d'heures supplémentaires ?
14. Avez-vous prêté serment ?
15. Quelles difficultés avez-vous rencontrées sur le plan professionnel ?
16. Souhaitez-vous être intégré à la Poste en CDI ?

**Si vous ne remettez pas ce questionnaire à un membre du Syndicat CNT-SO, vous pouvez l'envoyer par courrier à notre adresse postale, par courriel à :**

**[poste-telecom@cnt-so.org](mailto:poste-telecom@cnt-so.org)**

**Ensemble pour l'unité du personnel,  
Intérimaires, titulaires, même combat !**

**5** **DPD Coudray-Monceau et Chronopost Alfortville :**  
**les travailleurs sans-papiers toujours en lutte depuis**  
**le 15 novembre 2021 !**

Depuis huit semaines plus de 70 travailleurs sans-papiers d'un entrepôt DPD La filiale de La Poste et son sous-traitant Derichebourg dans l'Essonne, à **Coudray-Monceau** occupent un piquet de grève tiennent un piquet de grève nuit et jour. Même combat pour des travailleurs sans-papiers de Chronopost à **Alfortville** dans le Val de Marne.

**Le syndicat CNT-SO est membre du comité de soutien.** La grève a comme objectif la régularisation de leur situation, la fin de la sous-traitance et leur intégration dans le groupe La Poste. La lutte se poursuit,

massive, sans aucune défaillance, malgré les pressions et les recours à la justice de classe. Le Collectif des travailleurs sans-papiers de Vitry-sur-Seine (CTSPV94) organise la solidarité active à ces conflits. Une médiation est en cours. Une délégation des grévistes a été reçue fin décembre par la Préfecture de l'Essonne.



## 6 TÉLÉCOMS : et ça continue encore et encore !

Le nombre d'emplois à Orange fond comme neige au soleil, d'une manière moins brutale que durant les années Lombart... mais tout aussi efficace !

Les chiffres parlent d'eux-mêmes de 2019 à 2021 : 22672 collègues sont parti-es en retraite pour 7500 recrutements.

L'accord intergénérationnel mis en place depuis le 1er janvier ne comble pas tous les départs : 8400 pour 8000 recrutements et 3500 contrats en alternance. Cet accord regroupe différents thèmes : TPS, mesures séniors, mesures jeunes, mesures milieu de carrière et un nouveau dispositif, le temps de respiration. **Qui a dit qu'à Orange la direction ne manquait pas d'air ?**



Tout est mis en place pour supprimer des emplois et diminuer la masse salariale par le rajeunissement de la pyramide d'âge ! **Pour travailler tous-tes et autrement chez Orange imposons les 30h par semaine !!!**

Confédération Nationale des Travailleur·euses - Solidarité Ouvrière  
**REJOINS TON SYNDICAT !**

**Pour défendre nos droits !  
En gagner de nouveaux !  
Pour un monde meilleur !**

nous  
contacter :

**CNT-Solidarité Ouvrière**

Syndicat National des Activités Postales et des Télécommunications

4 rue de la Martinique, 75018 Paris

06 02 34 06 29

poste-telecom@cnt-so.org

f cnt.so

so\_postales

www.cnt-so.org



**Bulletin de contact pour recevoir nos infos syndicales :**

**A renvoyer à à notre adresse postale ou par mail (adresses ci-dessus).**

**Nom :**

**Prénom :**

**Adresse :**

**Mail :**

**Précisez votre secteur professionnel : Courrier, Réseau, Services Financiers, Télécommunications.**